



NATURA 2000

Bilan d'animation de l'année 2020 des sites Natura 2000
portés par Carcassonne Agglo



Gorges de la Clamoux



Vallée du Lampy



Massif de la Malepère

LE MONDE D'APRÈS : PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ ET RÉSILIENCE

L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire d'envergure internationale. Une crise qui démontre, une fois de plus, les liens complexes qui existent entre la biodiversité et la transmission de maladies infectieuses, ou plus généralement, entre la biodiversité et la résilience du grand écosystème qu'est la planète Terre.

Parmi les nouvelles maladies émergentes, une partie seraient des zoonoses – des maladies dont les agents se transmettent des animaux à l'homme. Le morcellement des habitats naturels, l'intensification de l'agriculture, tous ces facteurs favorisent l'augmentation des contacts entre les espèces sauvages et l'homme et donc le passage d'agents pathogènes de l'animal à l'homme.

S'il est important, aujourd'hui, d'affronter la pandémie sur le plan médical, une prise de conscience plus large et à long terme doit être envisagée par ailleurs. A tous points de vue, la biodiversité est connue pour améliorer la résilience d'un écosystème, autrement dit, sa capacité à faire face à diverses contraintes et crises. Une forêt mélangée est moins vulnérable aux ravageurs qu'un peuplement monospécifique. Une exploitation agricole avec des haies, des bandes enherbées, une diversité de milieux, favorise la présence d'auxiliaires de culture, et donc permet de diminuer l'utilisation d'intrants (insecticides, engrais...). Ces bonnes pratiques sont aussi à réaliser à l'échelle des territoires, en préservant les espèces et les habitats naturels.

Natura 2000, le plus grand réseau européen de préservation de la biodiversité, a pour objectif de maintenir les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, tout en pérennisant les activités humaines existantes sur ces espaces. L'Europe compte ainsi 29 298 sites Natura 2000, qui représentent 18,15 % de sa surface. Carcassonne Agglo, en gérant 3 des 33 sites Natura 2000 du département de l'Aude, accompagne les acteurs locaux pour la préservation de la biodiversité, et donc, pour améliorer la résilience du territoire.



LES SITES NATURA 2000 SUR L'AGGLO

Les trois sites Natura 2000 gérés par Carcassonne Agglo sont des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) : c'est pour la préservation des habitats, mais aussi de la flore et de la faune, qu'ils ont été créés.

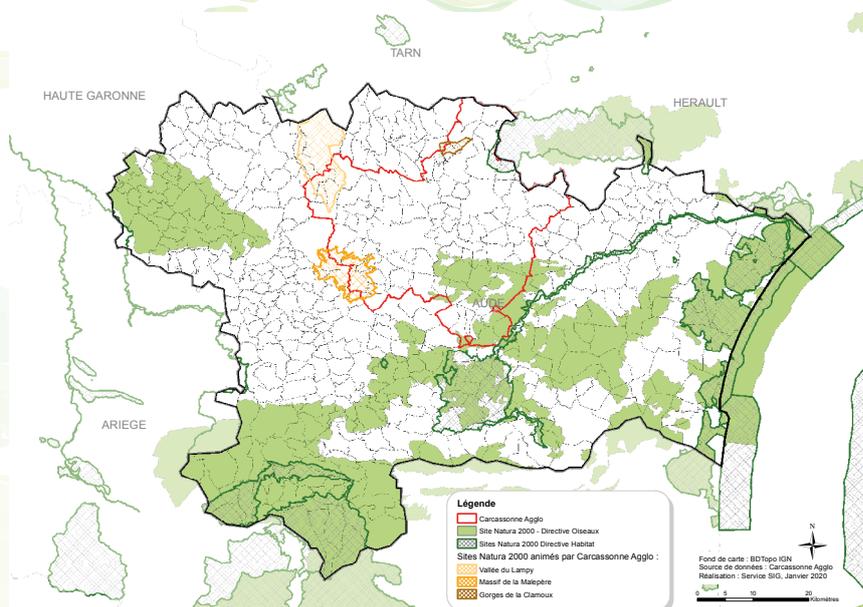
VALLÉE DU LAMPY



GORGES DE LA CLAMOUX



MASSIF DE LA MALEPÈRE



■ ■ ■ GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

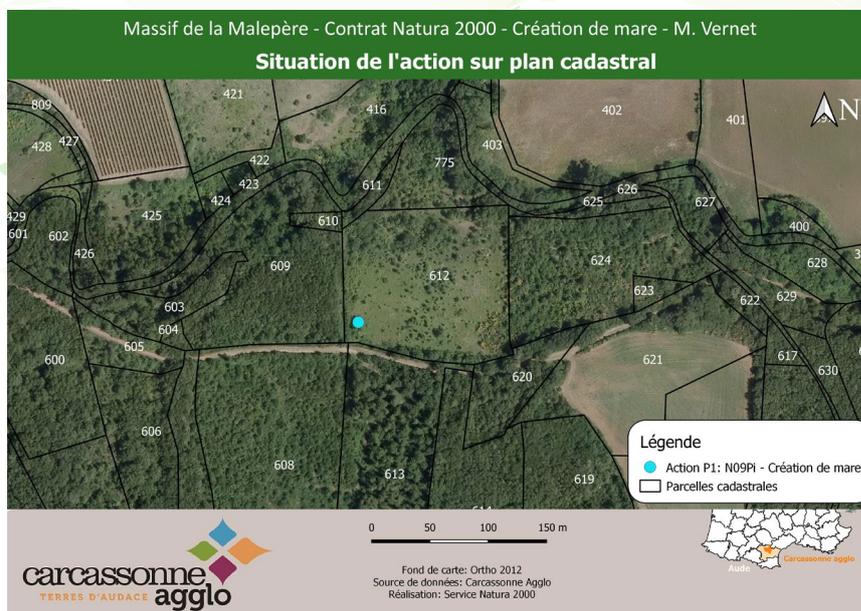
CRÉATION D'UNE MARE POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ À MONTCLAR

Sur le Massif de la Malepère, les habitats humides se font rares, ils sont pourtant essentiels au maintien de la biodiversité et notamment des chauves-souris. En effet, les chiroptères (nom scientifique des chauves-souris) utilisent ce type d'habitats comme lieux de chasse et d'abreuvement. Les chauves-souris font partie des enjeux majeurs du Massif de la Malepère : la présence de points d'eau est donc nécessaire à leur maintien localement.

Cyrille Vernet, le propriétaire de la jungle botanique à Montclar, accompagné par les animatrices Natura 2000 de Carcassonne Agglo s'est lancé dans un contrat qui vise à la création d'une mare qui aura pour principal objectif d'offrir un point d'eau accessible pour la faune.

En effet, la mare profitera aux chiroptères, et notamment aux chauves-souris d'intérêt communautaire, mais également à l'herpétofaune ; amphibiens, reptiles et aux autres mammifères.

La localisation prévue pour le creusement de la mare, en lisière de bois, est d'autant plus propice aux chiroptères que ces derniers suivent les corridors de haies et les milieux forestiers pour se nourrir. Ils viendront plus facilement s'abreuver et chasser à ce point d'eau.



LES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS COMME PRÉVU À L'AUTOMNE 2020



Débroussaillage



Creusement à la pelle mécanique



Terrassement manuel



Pose de feutre pour protection de bâche



Fourniture d'une bâche type EPDM (caoutchouc résistant)



Pose de la bâche pour assurer l'étanchéité de la mare



Apport de terre pour recouvrir la bâche et faciliter la végétalisation



La mare est finie : la pluie fera le reste !

- **À court terme** La création de cette mare permettra donc d'offrir un **lieu de chasse et d'abreuvement, entre autres pour les chiroptères.**
- **À long terme les résultats attendus** s'orienteront vers une meilleure conservation des colonies de chiroptères déjà présents sur le territoire, avec une augmentation possible des effectifs.

■ ■ ■ UNE PROTECTION RENFORCÉE POUR LES CHAUVES-SOURIS À CABRESPINE

Les Gorges de la Clamoux sont enserrées par de forts reliefs calcaires, riches en cavités et réseaux karstiques souterrains.

Les spéléologues du secteur connaissent très bien les diverses cavités toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Les touristes également ne sont pas en reste, avec la possibilité d'observer les concrétions majestueuses qui vont être visibles notamment au gouffre Géant de Cabrespine et dans la grotte de Limousis, tandis que d'autres secteurs comme la grotte de Gaougnas sont protégés pour leur capacité à accueillir des colonies entières de chiroptères.



L'intérêt chiroptérologique de cette grotte n'est plus à démontrer. Pour les spécialistes environnementaux : le site est considéré comme rare, du fait de la présence de nombreuses espèces de chiroptères, des effectifs importants qui ont été recensés et par le fait que la grotte soit utilisée sur toute l'année, que ce soit en période de reproduction, d'hibernation, de transit automnal et printanier ou bien en période estivale pour la mise-bas.

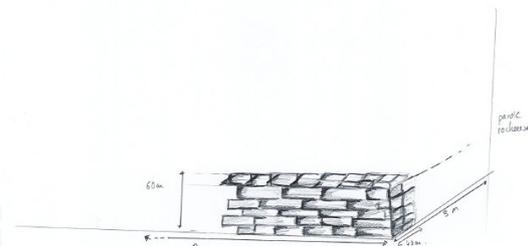
Bien que l'entrée dite « basse » de la grotte soit fermée par une porte cadenassée et régie par un arrêté préfectoral de protection des biotopes (arrêté préfectoral N°96-1773), l'accès est depuis peu régulièrement forcé. Les conditions climatiques sont par conséquent perturbées et les risques de dérangements sont avérés pour les chiroptères. La Commune engagée depuis longtemps dans la protection de l'environnement a signé un contrat Natura 2000 pour pouvoir renforcer la protection des colonies de chiroptères présentes sur la commune.

2021 SERA LA PHASE DE RÉALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN TRANQUILLITÉ DU SITE.



Les aménagements consistent en la mise en place d'une grille de protection qui favorisera ainsi la mise en tranquillité de la grotte d'intérêt majeur pour la protection des chiroptères.

Des aménagements complémentaires sont également prévus, comme notamment la constitution d'un mur en pierre locales qui facilitera le positionnement de la grille tout en sécurisant les lieux et la réfection de la porte existante fortement oxydée.



Le contrat acté depuis avril 2020, entre la commune de Cabrespine et l'Etat, par arrêté préfectoral, aura un double objectif : **à court terme éviter, dès la mise en place d'une grille, que des effractions puissent se renouveler, et à long terme la mise en tranquillité du site pour favoriser la présence des chauves-souris.**

TRASSANEL : UN CONTRAT POUR LIMITER LA DÉGRADATION DU MILIEU NATUREL AU POINT 700

Cette fois, c'est la commune de Trassanel qui s'est engagée pour la protection et la restauration du milieu naturel local.



Panorama du point 700 Trassanel

Elle était témoin depuis plusieurs années des dégradations du milieu au niveau du sentier départemental menant au point 7000, qui se trouve être inscrit au PDIPR de l'Aude (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées). La commune a souhaité réagir et trouver des solutions pour limiter les dégradations et les passages récurrents des engins motorisés non autorisés à circuler sur le sentier menant au point 700, proche du Roc de l'Aigle, bien connu des randonneurs pour sa vue panoramique sur la Montagne Noire.



Une érosion très importante sur certaines portions



Un sentier qui se subdivise à plusieurs endroits



Des traces d'engins motorisés



Genévrier de phénicie

Le secteur est localisé au sein du périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Clamoux et concerné par la présence d'un habitat d'intérêt communautaire de genévriers. La commune a donc pu avec l'aide de l'animatrice Natura 2000 et en concertation avec le département de l'Aude, débloquer des financements de l'Etat et de l'Europe pour protéger ce milieu fortement dégradé.

En 2020 les financements ont été actés par arrêté préfectoral et les travaux concernent :

- La mise en défens de l'habitat, par la fermeture d'accès aux engins motorisés (barrières et chicane proches du point 700 et du lieu-dit des Escoles) et l'aménagement du sentier (effacement de tronçons de sentiers érodés, balisages adaptés, renvois d'eau) en vue de favoriser la restauration du milieu proche du sentier.
- Des aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact ; 5 panneaux de sensibilisation seront positionnés à des endroits stratégiques du sentier.

■■■ JANVIER 2021 : ENFIN DU CONCRET !

Après plus de deux ans de concertation et de mobilisation des acteurs du territoire, les travaux ont démarré sous la responsabilité de l'association ECODIV. Ils sont financés à hauteur de 80% par l'Etat et l'Europe avec un reste à charge de 20 % pour la commune de Trassanel.

Les communes voisines de Trassanel ont également à leur manière apporté leur contribution. Le maire de Cabrespine M Philippe Clergue, connaissant bien le secteur, s'est proposé pour acheminer du matériel, tandis que les communes de Fournes-Cabardès et de Limousis ont autorisé l'accès communal et ainsi facilité l'acheminement de pierres et de branchages nécessaires pour la réhabilitation du milieu. Sans oublier bien sûr la commune de Trassanel qui reste très impliquée pour faire en sorte que ce dossier avance comme il se doit.



Une équipe motivée pour acheminer le matériel au point 700

Toutes ces bonnes surprises ont permis à l'équipe mobilisée d'agir efficacement et dans la bonne humeur en cette mi-janvier 2021 où le temps était glacial. L'acheminement du matériel est donc terminé, reste à attendre que le sol soit moins froid pour permettre à l'association ECODIV d'avancer les travaux de réhabilitation du milieu. Travaux prévus début mars.

Merci donc au Département de l'Aude et à sa direction de l'environnement, aux communes, à l'équipe des sentiers de Carcassonne Agglo, à Ecodiv et à Alain, pour leur implication dans cette belle réalisation.



Vue panoramique entre Cabrespine et Trassanel

■■■ ET VOUS, SOUHAITEZ-VOUS PARTICIPER ?

Vous aussi, vous souhaitez participer à la préservation de la biodiversité ? Une action très simple consiste à accueillir les chauves-souris ... chez vous !

COMMENT ACCUEILLIR LES CHAUVES-SOURIS

Cette année, les habitants de la commune de Roullens sont devenus des experts pour l'accueil de chauves-souris. En effet, l'école, mais aussi la médiathèque, ont accueilli l'association Ecodiv pour en connaître un peu plus sur ce mystérieux mammifère.

Enfants et adultes ont aussi appris à fabriquer des nichoirs pour inviter les chauves-souris à s'installer chez eux !



3 tasseaux de 2cm, une planche de coffrage, un petit toit imperméable, et le tour est joué !



Entre l'école et la médiathèque, ce sont plus de 50 gîtes à chauves-souris qui pourront être installés sur les murs des maisons de Roullens .

INFOS SUR LES CHIRO

Le service Natura 2000 a réédité cette année la plaquette sur les chauves-souris. N'hésitez pas à nous contacter pour en récupérer quelques exemplaires et découvrir les bonnes pratiques pour accueillir les chauves-souris chez vous et cohabiter en toute sérénité.

LES NOUVELLES EXPOS (MAQUETTES + PHOTOS)

Une nouvelle expo permet de découvrir plusieurs espèces présentes sur nos sites Natura 2000, en photos, et en maquettes grandeur nature : comment ne pas se laisser attendrir ?



■■■ SENSIBILISATION SCOLAIRE



Malgré le contexte sanitaire préoccupant, certaines animations prévues avant le premier confinement ont pu être réalisées tandis que d'autres ont été reportées. C'est le cas malheureusement des animations qui étaient prévues pour les écoles de Villeneuve-Minervois et d'Alzonne. Les élèves attendaient avec impatience Jean Muratet de l'association Ecodiv et les animatrices Natura 2000 de Carcassonne Agglo pour présenter les chauves-souris.

Le programme prévoyait de répondre aux questions que tout le monde peut se poser : Qu'est-ce que les chauves-souris ? Où vivent t'elles ? quels sont leurs rôles dans la nature ? quels sont leurs cycles de vie ? Mais rien n'est perdu, ces animations seront reprogrammées et ainsi les élèves seront prochainement incollables sur ces espèces du monde de la nuit, tellement fascinantes et qu'il est essentiel de protéger. (Mais ça les enfants le savent déjà !!!)

Par contre les écoles de Roullens et d'Alairac ont été sensibilisées au dispositif Natura 2000. Carole l'animatrice du site Natura 2000 du Massif de la Malepère a pu se rendre courant septembre 2020 dans les écoles accompagnées de Laurie Beauvils de l'association Herba Venti ou de Stéphanie Dubois de l'association insectes et nature.... Ainsi les arbres, les insectes, les espèces d'intérêt communautaire et les enjeux majeurs du site Natura 2000 de la Malepère n'ont plus de secret pour les enfants.



■■■ SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

CONFÉRENCE À CAILHAU

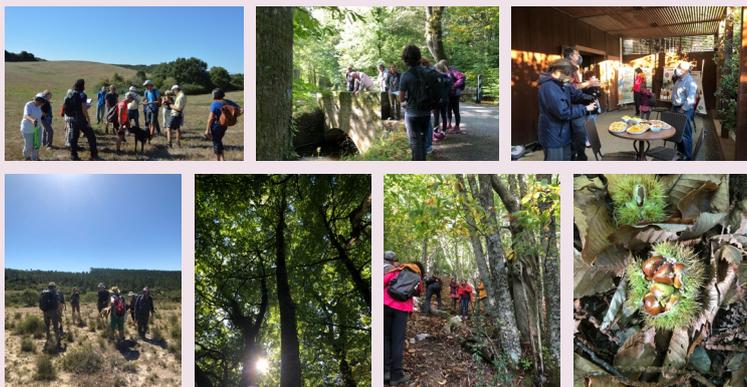


Avant que ne soit plus autorisé de rassemblement en salle, Il a été proposé aux habitants de Cailhau une conférence pour découvrir « les tufs de la Malepère ». Cette conférence a été menée par l'animatrice Natura 2000 Christine Peres et Enrico Cangini de l'association l'Artémisia. De manière générale, les tufs, et ceux de la Malepère, présentent un véritable intérêt écologique, du fait de la biodiversité qu'ils abritent, de leur faible surface à l'échelle européenne, de leur originalité, mais aussi de leur fragilité. **Ce sont donc des habitats à préserver.** Nous tenions encore une fois à remercier la commune pour son accueil lors de cette conférence qui s'est clôturée par un repas offert par la municipalité.

DÉCOUVRONS ENSEMBLE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'AUDE

Conçu et organisé par le département de l'Aude et ses partenaires (GEE Aude et le parc de la Narbonnaise), le programme Ensemble propose de très nombreuses sorties sur les espaces naturels. Comme chaque année, Carcassonne Agglo s'est associé à ce projet, en proposant 6 sorties gratuites et ouvertes à tous pour faire découvrir les richesses des sites Natura 2000.

Comme depuis plusieurs années, ces sorties deviennent très prisées et même si le contexte sanitaire ne permettait pas de proposer des sorties en grand groupe, elles ont eu lieu en petit comité ce qui finalement à largement facilité les échanges et les discussions entre intervenant et participants.



Petit reportage photo d'animations grand public ; à Saissac, Villeneuve-Minervois, Villarzel-du Razès, Carlipa.

La boucle des 4 villages, le 8 juillet à Carlipa
Vers les eaux libres, le 20 septembre à Saissac
Hêtre ou ne pas être, le 3 octobre à Saissac

Patchworks, mosaïques et corridors,
le 13 septembre à Villarzel-du-Razès

Truffes ou châtaignes, le 10 octobre
à Villeneuve-Minervois

SUIVIS SCIENTIFIQUES

A LA RECHERCHE DES TUFS DE LA MALEPÈRE



En 2020, l'association l'Artémisia nous livrait son rapport concernant l'inventaire des tufs au sein du site du Massif de la Malepère. Nous avons été surpris de la grande qualité de ce rapport et de la description fascinante et la plus exhaustive possible des 200 tufs qui ont été répertoriés.

A savoir que le travail de repérage n'est pas de ce qu'il y a de plus évident à réaliser : il nécessite un long et fastidieux travail de prospection en fond de vallée et dans les thalwegs où dominent la ronce et la salsepareille. Seuls quelques passionnés Comme Enrico, Jean et Daniel pouvaient mener à bien ce repérage.

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, un livret intitulé « **Les tufs du site Natura 2000 Massif de la Malepère** » a été pensé par les animatrices Natura 2000 et conçu par Jean Christophe Garino avec l'implication du spécialiste de ces milieux remarquables qu'est Enrico Cangini de l'association L'Artémisia. Il a pour vocation de faire découvrir ces richesses insoupçonnées du territoire de la Malepère. Vous y découvrirez l'écologie bien particulière des tufs, milieux associés aux sources pétrifiantes et vous pourrez vous rendre compte de la fragilité de ces milieux bien particuliers.

Le tuf est une roche poreuse qui peut être d'origine volcanique ou sédimentaire ; le tuf de la Malepère est quant à lui une roche sédimentaire d'origine hydrique, provenant d'un dépôt carbonaté de calcium, avec des restes végétaux et d'organismes vivants.



Le livret est téléchargeable sur le site de Carcassonne Agglo

Pour ceux qui souhaiteraient approfondir leur connaissance sur les tufs, un livret bien plus précis est disponible auprès de l'association l'Artémisia. N'hésitez pas à les contacter

UN MILIEU NATUREL QUI A TOUT SON INTÉRÊT POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ : LA MARE

QU'EST-CE QU'UNE MARE :

Les mares sont des petites étendues d'eau stagnante de faible profondeur, caractérisées par l'absence de système de vidange. Contrairement aux étangs, les **mares sont donc des écosystèmes fermés**, où l'eau n'a d'autre échappatoire que l'évaporation ou l'infiltration.

Ce sont des milieux qualifiés de « naturels » et dont pourtant l'origine est souvent humaine.



LA RICHESSE DE NOS MARES :

Ces points d'eau sont les milieux de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales et abritent sur une très petite surface des écosystèmes très riches. Les mares servent souvent de :



Agrion élégant David Richin

- Point d'eau pour l'abreuvement de la faune
- Zones de vie, de reproduction et de pontes pour de nombreuses espèces inféodées au milieu aquatique (amphibiens, libellules, chiroptères ...)



Pontes de grenouille rousse

RÔLES ÉCOLOGIQUES :

Leur action épuratrice et leur rôle tampon dans le ruissellement de eaux leur confèrent des fonctions écologiques importantes. Leur conservation est impérative. Elle passe par de bons gestes à adopter au quotidien ou par des actions de restauration.

LES MENACES :

La principale est le manque d'intérêt que l'homme confère à ces points d'eau. Aujourd'hui moins utilisées que par le passé, certaines de ces mares ne sont plus entretenues et ont tendance à s'envaser et à se fermer. Les risques de comblements, d'assèchement mais aussi de pollution sont avérés.

LES BONNES PRATIQUES

Retirez les branches et les feuilles mortes
Maintenez des zones de refuge au bord des mares : arbustes, murets en pierres ...

Conservez des zones d'eau libre ; faire un curage si nécessaire pour éviter le comblement

FAUSSE CROYANCE :

« Sans les poissons, les larves de moustiques ne pourraient être régulées. »

Faux : les mares abritent les prédateurs naturels des larves de moustiques. (Amphibiens, chauves-souris.) il suffit juste de laisser la nature trouver son équilibre.



Mare à Saissac

Si votre propriété est en site Natura 2000 et que vous souhaitez préserver, restaurer ou créer une mare, sachez qu'il existe des aides ; dans tous les cas contactez l'équipe d'animation des sites Natura 2000 pour bénéficier de conseils appropriés.



Robin TAILLEFER stagiaire de 3^{ème} à Carcassonne agglo :

« Les mares servent au développement de nombreuses espèces animales et végétales ; ce petit endroit est un habitat important pour préserver une biodiversité de qualité. »



CONTACT

Si vous souhaitez nous informer de vos observations, partager votre connaissance des sites, en savoir plus sur la démarche Natura 2000 et les outils existants pour s'engager dans la protection et le maintien de la biodiversité locale, n'hésitez pas à consulter notre site

www.carcassonne-agglo.fr et à contacter les chargés de mission de Carcassonne Agglo au

04 68 10 56 44 ou 04 68 10 56 76, par mail : natura2000@carcassonne-agglo.fr

Pour en savoir plus : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>



PROJET COFINANCÉ PAR LE FOND EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES